

COMPTE RENDU SÉANCE DU 20 juin 2014

L'an deux-mille-quatorze et le 20 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilbert NIGEN, Maire.

PRÉSENTS : NIGEN Gilbert, EVEN Gilbert, EVERAERT Thierry, LE ROUX Christiane, LE CLEC'H Odile, FLOC'H Michèle, SPARAPAN Laurent, COUTELLER Noël, LE CLECH Khilina, LE BRAS Pierre-Yves, DUIGOU Anne-Marie, CITERIN Guy, RIOU-CANEVET Nicole, GUILLEMOT Philippe.

ABSENTS : LE SCOUL Jean-Yves (procuration à EVEN Gilbert) DELMOURE Bernadette (procuration à LE ROUX Christiane) JOAUEN Eliane (procuration à NIGEN Gilbert) BORGNE Michèle (procuration à FLOC'H Michèle) LE MOAL Loïc,

Monsieur Pierre-Yves LE BRAS a été nommé secrétaire.

Election des délégués et suppléants aux élections sénatoriales

1 liste :

Délégués

NIGEN Gilbert
FLOC'H Michèle
LE SCOUL Jean-Yves
LE CLEC'H Khilina
GUILLEMOT Philippe

Suppléants

LE CLEC'H Odile
EVERAERT Thierry
DUIGOU Anne-Marie

18 voix pour
0 nuls

CESSIONS DE DELAISSES COMMUNALES

Consorts CORBEL Peurit : Avis favorable vente à l'acquéreur CAROULLE. Frais d'achat, d'acte et de document d'arpentage aux consorts CORBEL 0.76 € le m².

QUERE Joël « Saint Denis » : avis favorable frais d'achat, d'acte et de document d'arpentage à sa charge 0.35 € le m²

QUERE Maëva « Saint Denis » : avis favorable frais d'achat, d'acte et de document d'arpentage à sa charge 0.35 € le m²

Echange LOLLIER Jean-Charles LOLLIER BOULOUARD Alice et Commune de SPEZET : « Pendreign » et Rue du Pouldu

Décision ajournée dans l'attente d'un arrangement entre les consorts LOLLIER et Consorts CROIGER sur un droit de passage pour l'accès aux parcelles CROIGER.

SUBVENTIONS

300 € à l'association du patrimoine (exceptionnelle pour exposition sur les poilus spézétois dans le cadre du centenaire du début de la guerre 1914-1918. Exposition prévue en Août 2014 au Pôle Culturel et Touristique).

330,14 € LE GOFF Jean-Claude ravalement maison habitation

330,14 € PARCHEMIN Raymond ravalement maison habitation

330,14 € CRENN Yvette ravalement maison habitation

Convention rétrocession voirie lotissement du Pouldu OPAC QUIMPER CORNOUAILLE à la Commune de SPEZET

Avis favorable

Convention rétrocession talus OPAC lotissement de Feunteun Gorned à la Commune de SPEZET

Avis favorable

Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal

- A) Décision du 22 avril 2014 : Décision Modificative n°1 budget principal article 020 (- 4 euros) article 2031 opération 32 (+ 4 €)
- B) Décision du 28 mai 2014 : Signature d'un bail professionnel avec les infirmières pour la mise à disposition du cabinet infirmier avec Mme LE BLOAS Pascale, Mme LOHEAC Sandrine, Mme LE MOAL Julie, Mme GUELLEC Morgane, Mme GUELLEC Sylvie, Mme COENT épouse l'HOURS Marie Christine. Loyer mensuel de 450 euros.

DESIGNATION DU REFERENT ELECTRICITE

Titulaire : COUTELLER Noël

Suppléant : CITERIN Guy